

République Française

Département de la Seine-Maritime

COMMUNE D'ARQUES-LA-BATAILLE

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal
du 23 septembre 2024

Délibération N°6 du 23 septembre 2024

Date de convocation 17.09.24
Etaients présents : (20)

Maryline Fournier, Maire
Michel Ménager, Christine Delcroix, Carole Dufils, Dominique Paul, Serge Planchon, adjoints,
Pascal Ancelot, Olivier Artur, Emmanuelle Duplessis Yaha, Anne-Lise Grippon, Patrick Jouen, Julien Ménard, Céline Obin, Véronique Obin, Isabelle Poulain, Gérard Sadé, Guy Sénécal, Rachida Slamani, Arlette Vivet.

Nombre d'élus :
En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 21

Etaients Excusés : (3)

Benoit Boudet ayant donné délégation à Maryline Fournier, Mickael Lefebvre et Isabelle Normand.

Secrétaire de séance : Dominique Paul

**Archives municipales
Demande de subvention**

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Philippe Gautrot, adjoint au Maire

Expose la nécessité d'acquérir une armoire blindée ignifugée en vue de la mise en sécurité et de la préservation des archives municipales les plus précieuses : Etat Civil, registres des délibérations du Conseil Municipal, registres des arrêtés du maire, etc...

Il présente un devis de l'UGAP s'élevant à 5.391,00 € HT soit 6.469,20 € ttc pour la fourniture et la pose d'une armoire de 833 l.

Il propose de solliciter une subvention de 50% du montant hors taxes auprès du Conseil Départemental avant de procéder à cette acquisition.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Maryline

Signé par MARYLINE FOURNIER
Date 27/09/2024
Qualité MAIRE

Séance du 23 septembre